

Séance du 16 novembre 2015



**Ville de
Châteauroux**

L'an deux mille quinze

le seize novembre

à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de Châteauroux, dûment convoqué, s'est réuni en session Ordinaire et en séance publique, en Mairie, en salle du conseil, , sous la présidence de Gil AVEROUS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 43

Présents : (40) M. Gil AVEROUS, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Marc FLEURET, Mme Florence PETIPEZ, M. Roland VRILLON, Mme Dominique COTILLON-DUPOUX, M. Philippe SIMONET, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Georges RAMBERT, Mme Chantal MONJOINT, M. Luc-Jean-Jacques LOPEZ, Mme Brigitte FLAMENT, M. Jean-François MEMIN, Mme Monique RABIER, M. Dominique TOURRES, M. Patrick BERNARD, M. Denis MERIGOT, M. Eric CHALMAIN, Mme Frédérique SIMON-BERNARDET, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Christophe BAILLIET, Mme Bénédicte MOHAMED-GUILLON, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Stéphane ZECCHI, Mme Séverine PILORGET , Mme Nahima KHORCHID, M. Habib YAHYAOUI, Mme Chantal GERBAUD, M. Mark BOTTEMINE, Mme Sophie MONESTIER, M. Arnaud CLEMENT, Mme Paola TISSEUR, Mme Chantal DELANNE, M. Aymeric COMPAIN, Mme Sylviane DUVAL, Monsieur Hervé FOREST.

Excusé(s) ayant donné pouvoir : (3) Mme Catherine DUPONT à M. Dominique TOURRES, M. Laurent BUTHON à M. Gil AVEROUS, M. Eric BELLET à Mme Chantal DELANNE.

Le Maire certifie
que la présente décision publiée le
et transmise au représentant de l'Etat le avec
l'ID
est exécutoire.

Délibération n° : 2015-658

ORDRE DU JOUR :

Châteauroux, le

Pour le Maire,
L'Adjoint,

6 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2016

M. le Rapporteur :

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat doit avoir lieu dans les communes de 3 500 habitants et plus, sur les orientations générales du budget.

Ce débat se déroule dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8 du même code.

Afin d'engager la discussion, il est remis aux membres du Conseil Municipal un document énonçant les priorités et les hypothèses de construction du budget 2016, l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune de Châteauroux.

Avis de commission(s) :
Pas de Commission

Le Rapporteur : Philippe SIMONET

..... Suit une discussion

A la suite de cette discussion, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



Philippe SIMONET